

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2014/01/29/2014000048/justel>

Dossier numéro : 2014-01-29/12

Titre

29 JANVIER 2014. - Arrêté royal fixant les cadres linguistiques du premier degré linguistique des services centraux de l'inspection générale de la police fédérale et de la police locale et de l'organe de contrôle visé à l'article 44/7 de la loi sur la fonction de police

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 30-12-2020 inclus.

Source : INTERIEUR.JUSTICE

Publication : Moniteur belge du 13-02-2014 page : 12411

Entrée en vigueur : 23-02-2014

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2020-12-20/12, art. 5, 002; En vigueur : 30-12-2020>